

Date : 23 mai 2019

Préparation de la rentrée scolaire 2019 et mesures liées aux conclusions du grand débat national

Lors de sa conférence de presse du 25 avril, le Président de la République a rappelé combien l'éducation est un investissement fondamental pour l'avenir du pays. Vecteur de progrès collectif, l'école est un levier essentiel d'égalité territoriale comme de justice sociale. Plusieurs mesures ont été annoncées par le Président :

- Plus aucune fermeture d'école sans l'accord du maire
- Les classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire seront dédoublées
- Toutes les classes de grande section, de CP et de CE1 hors éducation prioritaire compteront au maximum 24 élèves, d'ici la fin du quinquennat.

Après concertation avec les maires et présidents de communautés de communes concernés, dès la rentrée 2019, certaines de ces mesures vont trouver leur concrétisation dans le département des Hautes-Pyrénées. Ces mesures renforcent le plan d'action en faveur des écoles rurales et la politique d'équité territoriale, d'élévation générale du niveau et de justice sociale menée depuis 2 ans.

D'ores et déjà, les mesures suivantes seront proposées à la consultation de la prochaine réunion du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) :

- Annulation de la fermeture de l'école publique de LUTHILOUS
- Annulation de la fermeture de l'école publique de CASTELNAU-RIVIERE-BASSE
- Annulation de la fermeture de l'école publique de MOULEDOUS (en prévision initiale pour la rentrée 2020)
- Annulation de la fermeture de l'école publique de MERILHEU (en prévision initiale pour la rentrée 2020)

Concernant le RPI Génos-Loudenvielle, s'agissant d'une mesure de regroupement sur un seul site, la réflexion se poursuivra avec les élus du territoire pour une décision finale concertée et consensuelle.

Concernant l'école de Castelnau-Rivière-Basse (fermée pour des motifs sécuritaires), en concertation avec la communauté de communes compétente en matière scolaire, la décision sera prise dans les prochaines semaines du lieu d'accueil des élèves pour la rentrée scolaire.

Concernant le RPI Luthilous-Mauvezin-Capvern, un poste provisoire sera affecté pour l'année 2019/2020 afin de maintenir en l'état la structure scolaire sur les 3 sites. Le maintien des 6 classes à Capvern est assuré pour l'année 2019/2020 dans l'attente de la prévision des effectifs pour la rentrée 2020.

Le dédoublement des classes de grande section des écoles du réseau d'éducation prioritaire de Tarbes sera mis à l'étude dans la perspective de la rentrée 2020.

Une étude est engagée afin d'identifier les écoles qui nécessiteraient pour les prochaines rentrées scolaires de répondre à l'objectif de 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1.